



REGLEMENT INTERIEUR

Le présent règlement intérieur a pour but de compléter les statuts, de préciser les règles de détail ou les dispositions sujettes à modification. Ce document est établi et entériné par le bureau. Merci donc à tous de bien vouloir respecter ces différentes règles et conventions afin de pouvoir profiter pleinement de notre activité.

CONDITION D'ADHÉSION :

Pour les adultes, le montant de l'adhésion est fixé à 45 €. Pour les jeunes de moins de 18 ans, le montant de l'adhésion est fixé à 35 €.

- Le nombre maximum d'inscrits est fixé à 100 personnes (y compris l'école).
- Le paiement de la cotisation devra s'effectuer après 2 séances d'essai, délai maximum.

➤ **Point relatif au certificat médical et à la fiche santé:**

Le club n'étant plus affilié et fonctionnant en association loi 1901, nous demandons à chaque nouvel adhérent un certificat médical authentique datant de moins de 3 mois spécifique à la pratique du badminton.

Pour les anciens adhérents (ayant déjà présenté un certificat médical dans notre club l'année précédente) nous remplir obligatoirement une fiche santé avec mention manuscrite dégageant le club de toutes responsabilités médicales.

Toute personne ne se conformant pas à cette règle sera automatiquement refusée.

- L'inscription ne sera enregistrée que si elle est complétée des 3 documents : fiche d'inscription, règlement de l'adhésion et certificat médical ou fiche de santé. Le bureau statuera sur les demandes d'inscriptions et validera les adhésions.

CRÉNEAUX :

- Les horaires sont les suivants :

Adultes loisirs:	Lundi:	17h00 - 20h30	Jeunes encadrés:	Mercredi:	17h00 - 18h30
	Mercredi:	18h30 - 23h00			
	Jeu	Jeu			
	Samedi:	11h00 - 13h00	Jeunes loisirs:	Samedi:	11h00 - 13h00

- Merci de respecter ces horaires au maximum de vos possibilités.
- Le bureau se réserve le droit de modifier / fermer tout créneau qui ne serait pas optimisé.

CONSIGNES GÉNÉRALES :

- Afin d'éviter les blessures, un échauffement est indispensable en début de séance.
- Les installations seront mises en place collégialement, ainsi que le rangement du matériel en fin de séance. Merci de prendre soin du matériel et de ranger correctement les volants plastiques dans leurs tubes, dans le sens indiqué afin d'éviter une détérioration trop rapide.
- La salle est réservée uniquement à la pratique du badminton et aux membres du BCC pendant les créneaux qui sont impartis à l'association (hors événements spéciaux). Aucun adhérent ne pourra se prévaloir d'un droit sur un terrain et acceptera d'accueillir d'autres joueurs.
- Des chaussures adaptées à la salle sont exigées à chaque séance. Afin de préserver le sol spécial de la salle, il est obligatoire de changer de chaussures avant et après la pratique du badminton.
- Tout adhérent mineur doit informer le bureau d'un départ anticipé lors des séances.

INVITATION :

- Chaque membre a la possibilité d'inviter de manière exceptionnelle une personne extérieure au club. Le club décline toute responsabilité quant aux risques encourus par l'invité, qui aura eu connaissance de ce document par le membre à l'origine de l'invitation et qui aura de lui-même souscrit une assurance le couvrant.

SANCTION :

- Tout adhérent qui détériorerait du matériel, qui agresserait autrui verbalement ou physiquement, ou qui apporterait des produits dangereux se verrait suspendu et sanctionné.

BCC